

METTRE EN PLACE UN

PÔLE D'EXPERTISE

MULTIDISCIPLINAIRE POUR LA
GESTION DURABLE DU LITTORAL DU

LAC SAINT-PIERRE

Résultats de l'atelier avec les
acteurs du 19 novembre 2018



Ruiz, Julie (2019). Mettre en place un pôle d'expertise multidisciplinaire pour la gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre, résultats de l'atelier avec les acteurs du 19 novembre 2018. Université du Québec à Trois-Rivières.

Photographie de la page de couverture : Julie Ruiz, 2016.

Photographies du rapport : Chantal Fournier, 2018.

Partenaire financier :



TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION	1
1. PRÉSENTATION DU PÔLE	3
Mandat	3
Objectifs.....	4
Structure de gouvernance	4
2. LES BESOINS EN NOUVELLES CONNAISSANCES.....	5
3. LES DONNÉES ET SAVOIRS EXISTANTS.....	12
4. PARTICIPATION ET ÉCHANGE DE CONNAISSANCES	13
Familiarité avec la recherche universitaire.....	13
Intérêt pour les travaux de recherche du pôle.....	17
Échange et transfert de connaissances	19
POUR NOUS JOINDRE	21

INTRODUCTION



Le 19 novembre 2018, les trois universités à l'œuvre dans la mise en place du pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre (ci-après nommé « le Pôle »), l'Université Laval, l'Université McGill et l'Université du Québec à Trois-Rivières organisaient un atelier de travail. Cet atelier avait pour but de rassembler les professionnels des ministères concernés par le pilotage du Pôle et ceux des divers organismes qui contribuent à la gestion du lac Saint-Pierre.

Réalisé en amont de la définition de la programmation scientifique du Pôle, cet atelier de travail visait plus spécifiquement à :

- Présenter le mandat du Pôle et l'état d'avancement de sa mise en place;
- Identifier, en regard des objectifs fixés par le gouvernement, les connaissances que le Pôle pourrait générer et qui seraient utiles aux organisations travaillant à la gestion et à l'aménagement du lac Saint-Pierre;
- Identifier les données et savoirs des organisations rassemblées lors de cette activité qui pourraient être utiles au Pôle;
- Identifier les moyens d'échange entre le Pôle et les organisations travaillant à la gestion et à l'aménagement du lac Saint-Pierre.

Pour atteindre ces objectifs, l'atelier comportait quatre activités : (1) une présentation orale du Pôle, deux activités en sous-groupes pour identifier (2) les connaissances que le Pôle pourrait générer et (3) les données et savoirs existants et, enfin (4) un questionnaire.

Au total, 63 personnes ont participé à l'atelier, soit 12 chercheurs, 16 professionnels des ministères provinciaux et fédéraux, 19 intervenants du monde agricole (organismes professionnels, clubs-conseils, agriculteurs, etc.), 11 professionnels d'organismes en environnement et gestion de la faune (organismes de bassin versant, comité de zone d'intervention prioritaire, etc.) et 5 professionnels du monde municipal (municipalités régionales de comté). Le présent document expose les résultats de cet atelier.

Les chercheurs travaillant à la mise en place du Pôle souhaitent remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cet atelier de travail. Le bilan de cet atelier et les échanges qu'on y a tenus ont permis de mieux comprendre les besoins touchant la gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre : ces éléments importants contribueront à l'élaboration de la programmation scientifique du Pôle.

1. PRÉSENTATION DU PÔLE



Le gouvernement du Québec annonçait en juillet 2018 la mise en place d'un pôle d'expertise multidisciplinaire pour la gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre. Il lui donnait un mandat, des objectifs, une structure de gouvernance et des axes de recherche.

Il a confié l'atteinte des objectifs du Pôle à trois universités québécoises : l'Université Laval, l'Université McGill et l'Université du Québec à Trois-Rivières. Des chercheurs de ces institutions ont accepté le mandat de développer des travaux de recherche qui répondront aux objectifs fixés pour le Pôle. Comme en témoigne la structure de gouvernance du Pôle, les travaux de recherche seront coordonnés par un représentant de chaque université et pilotés par trois ministères. Les ministères devront créer une table des partenaires pour le pilotage du Pôle, alors que les chercheurs universitaires devront mobiliser un comité consultatif apte à les aider dans leurs travaux sur le terrain.

MANDAT

Le mandat du Pôle est le suivant :

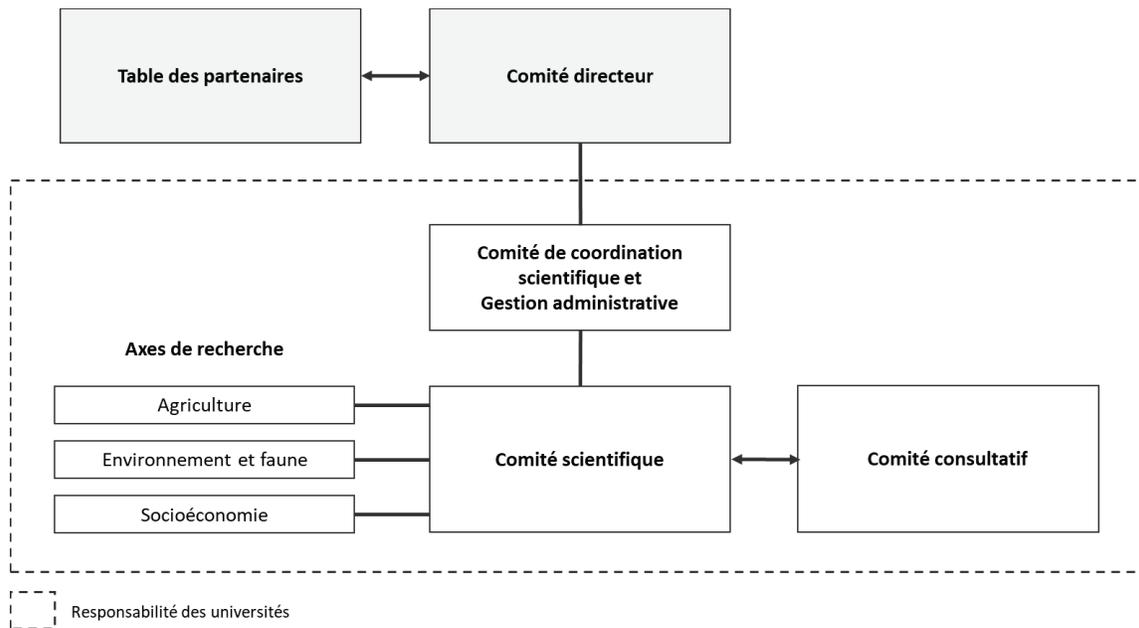
Proposer une stratégie d'intervention dans la zone littorale favorisant la mise en place d'une agriculture durable, adaptée et respectueuse de l'écosystème du lac Saint-Pierre et soutenant la restauration de milieux prioritaires.

OBJECTIFS

Le Pôle doit atteindre trois objectifs :

- Développer des cultures et des pratiques agricoles adaptées au contexte particulier des grands littoraux cultivés du lac Saint-Pierre qui auront des incidences positives sur la qualité de son écosystème;
- Évaluer la performance et les impacts sociaux, économiques, environnementaux et fauniques des activités agricoles et des projets de restauration;
- Proposer, à partir des résultats des recherches, à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, un mode de gestion favorisant une agriculture durable dans le littoral du lac Saint-Pierre.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE



2. LES BESOINS EN NOUVELLES CONNAISSANCES



Lors d'une première activité en sous-groupes, les participants, accompagnés par deux chercheurs, ont été invités à identifier, puis à classer par ordre d'importance les besoins en matière de connaissances nouvelles susceptibles de les aider dans leurs actions futures – et que le Pôle pourrait développer. L'information recueillie lors de cette activité a fait l'objet de plusieurs analyses, dont les résultats sont présentés dans les pages suivantes. Voici les étapes de ces analyses :

1. Compilation verbatim des besoins;
2. Regroupement des besoins en 44 catégories selon leurs similitudes;
3. Compilation de la fréquence d'apparition des catégories de besoins et de l'importance du besoin pour chaque groupe de participants;
4. Pondération de la catégorie selon l'importance du besoin tel que classé par les participants lors de l'atelier;
5. Classement des catégories de besoins (très importants, importants, peu à moyennement importants) pour l'ensemble des participants, puis pour quatre groupes de participants (ministères, monde agricole, organismes en environnement et gestion de la faune, monde municipal).

Le **tableau 1** présente les 13 besoins en connaissances les plus souvent identifiés, tous groupes confondus, puis par groupe (ministères, monde agricole, organismes en environnement, monde municipal). Certains besoins apparaissent plus importants que d'autres selon les groupes concernés. Par exemple, comprendre l'impact environnemental des pratiques agricoles est un besoin peu présent pour le monde agricole, mais très important pour les autres groupes. Globalement, on relève que :

- **Les besoins très importants** : Les quatre groupes s'entendent largement pour affirmer qu'il est très important de développer des cultures et des pratiques agricoles adaptées aux enjeux environnementaux du littoral du lac Saint-Pierre. Sans surprise, connaître la rentabilité de ces cultures et pratiques agricoles intéresse surtout les ministères et le monde agricole, alors que ce dernier est moins intéressé à connaître les impacts environnementaux de ces pratiques. De même, développer des programmes d'aide destinés aux producteurs qui favorisent vraiment la réhabilitation du littoral est un besoin jugé très important.
- **Les besoins importants** : Les quatre groupes s'entendent aussi relativement bien pour affirmer qu'il est important que les travaux du Pôle leur permettent d'identifier des cibles à atteindre, comme par exemple un certain pourcentage d'agriculture dans le littoral, et qu'ils leur proposent de nouveaux modes d'entretien des cours d'eau. Toutefois, derrière ces besoins se cachent des motivations différentes : sortir l'eau des champs au plus vite, réduire les coûts d'entretien des cours d'eau ou encore réduire l'impact environnemental de la linéarisation des cours d'eau et de la fragilisation des berges. On repère aussi des besoins importants exprimés surtout par le monde agricole, comme redéfinir la cote de récurrence des inondations, source de conflits autour du lac, et mieux comprendre l'hydrologie globale du lac pour vraiment saisir l'impact de l'agriculture par rapport aux autres usages.
- **Les besoins peu à moyennement importants** : Certains besoins concernent surtout les ministères, comme pouvoir mesurer la performance environnementale des pratiques de restauration écologique et avoir un plan global d'aménagement à l'échelle du littoral. Comprendre ce qui se passe dans la zone en amont du littoral est davantage un besoin local (des acteurs du monde agricole et des organismes environnementaux), alors qu'il est absent du côté des ministères. Avec surprise, on constate que la question des bandes riveraines est abordée par les gouvernements (provincial et locaux) et non par les organismes en environnement. Sur ce plan, les échanges lors de l'atelier ont révélé que le comité ZIP est l'organisme ayant pris en charge l'aménagement des bandes riveraines dans le littoral depuis de nombreuses années et qu'il a développé une expertise sur les espèces végétales capables de résister aux inondations. Enfin, avoir accès aux revues de littérature internationales fait partie des besoins exprimés par les ministères et par le monde agricole.

L'ensemble des besoins exprimés sont présentés pour chaque groupe de participants dans les **tableaux 2 à 5**.

Tableau 1. Les 13 besoins en connaissances nouvelles les plus souvent identifiés

Légende

- *** Besoin pouvant être considéré comme très important
 - ** Besoin pouvant être considéré comme important
 - * Besoin pouvant être considéré comme peu à moyennement important
- Une case laissée vide signifie que le besoin en question n'a jamais été relevé par ce groupe.

BESOINS IDENTIFIÉS EN CONNAISSANCES NOUVELLES		Tous les groupes	Ministères	Monde agricole	Organismes en environnement	Monde municipal
	Connaître les cultures et pratiques agricoles les plus adaptées pour le littoral du lac (réduire l'impact environnemental) et savoir comment les mettre en place (régie, outils, méthodes, façons de faire).	***	***	***	***	***
	Connaître la rentabilité économique des pratiques agricoles durables pour le littoral (le coût des changements de cultures, les possibilités de mise en marché et de développement de filières et la commercialisation de produits (labels de qualité), par rapport aux gains en services écologiques).	***	***	***	**	
	Comprendre l'impact environnemental des cultures et pratiques agricoles actuelles et nouvelles (estimer les gains par rapport à l'état actuel des choses sur l'érosion, la qualité de l'eau, les oiseaux champêtres et les autres groupes taxonomiques).	***	***	*	***	***
	Développer des programmes d'aide destinés aux producteurs efficaces et efficaces pour les accompagner dans les changements de pratiques agricoles, à long terme (pour une période de 10 ans).	***	**	***	***	
	Comprendre les impacts économiques et environnementaux des différents types de fossés, de bassins et de marais filtrants et de drains souterrains, et ce, afin de développer un mode d'entretien et de gestion des cours d'eau adapté au littoral.	**	**	**	*	***
	(Re)définir la cote de récurrence des inondations 0-2 an de manière précise.	**	*	***		
	Comprendre la dynamique hydroagricole du littoral (l'hydrologie, le niveau d'eau du fleuve, l'inventaire des systèmes de drainage (de surface et souterrains)).	**	*	***		
	Définir des indicateurs de suivi et de performance, des cibles claires pour le littoral (agronomiques, environnementales, sociales et économiques); établir un seuil de référence pour l'agriculture du littoral (en vue d'une réglementation adaptée).	**	*	**	*	**
	Comprendre la performance environnementale des pratiques de conservation et de réhabilitation faunique actuelles.	*	**	*		*
	Comprendre l'impact des pratiques agricoles qui ont lieu en amont, sur le littoral (leur apport en sédiments).	*		**	**	
	Avoir accès à une revue de littérature scientifique vulgarisée sur les pratiques agricoles durables en plaine inondable.	*	*	**		
	Identifier à l'échelle du paysage où il devrait y avoir des changements de pratiques agricoles, la localisation optimale des activités liées à l'agriculture et les endroits à restaurer.	*	**		*	
	Identifier les modèles de bandes riveraines les plus adaptées au littoral (pour l'amélioration de la qualité des habitats) et leur mode d'implantation (les modèles économiques).	*	*			**

Tableau 2. Les besoins en connaissances nouvelles identifiés par les ministères

Légende

- *** Besoin pouvant être considéré comme très important
- ** Besoin pouvant être considéré comme important
- * Besoin pouvant être considéré comme peu à moyennement important

BESOINS IDENTIFIÉS EN CONNAISSANCES NOUVELLES		Ministères
	Connaître la rentabilité économique des pratiques agricoles durables pour le littoral (le coût des changements de cultures, les possibilités de mise en marché et de développement de filières et la commercialisation de produits (labels de qualité), par rapport aux gains en services écologiques).	***
	Connaître les cultures et pratiques agricoles les plus adaptées pour le littoral du lac (réduire l'impact environnemental) et savoir comment les mettre en place (régie, outils, méthodes, façons de faire).	***
	Comprendre l'impact environnemental des cultures et pratiques agricoles actuelles et nouvelles (estimer les gains par rapport à l'état actuel des choses sur l'érosion, la qualité de l'eau, les oiseaux champêtres et les autres groupes taxonomiques).	***
	Comprendre les impacts économiques et environnementaux des différents types de fossés, de bassins et de marais filtrants et de drains souterrains, et ce, afin de développer un mode d'entretien et de gestion des cours d'eau adapté au littoral.	**
	Définir des indicateurs de suivi et de performance, des cibles claires pour le littoral (agronomiques, environnementales, sociales et économiques); établir un seuil de référence pour l'agriculture du littoral (en vue d'une réglementation adaptée).	**
	Développer des programmes d'aide destinés aux producteurs efficaces et efficients pour les accompagner dans les changements de pratiques agricoles, à long terme (pour une période de 10 ans).	**
	Identifier à l'échelle du paysage où il devrait y avoir des changements de pratiques agricoles, la localisation optimale des activités liées à l'agriculture et les endroits à restaurer.	**
	Identifier les modèles de bandes riveraines les plus adaptés au littoral (pour l'amélioration de la qualité des habitats) et leur mode d'implantation (les modèles économiques).	*
	Comprendre les freins et facilitateurs aux changements de pratiques agricoles pour les agriculteurs du littoral.	*
	Comprendre la situation économique des fermes du littoral et l'impact des changements de pratiques sur cette situation.	*
	(Re)définir la cote de récurrence des inondations 0-2 an de manière précise.	*
	Comprendre la dynamique hydroagricole du littoral (l'hydrologie, le niveau d'eau du fleuve, l'inventaire des systèmes de drainage (de surface et souterrains)).	*
	Identifier quelles devraient être les caractéristiques du substrat automnal pour assurer la fraie des poissons du littoral.	*
	Avoir accès à une revue de littérature scientifique vulgarisée sur les pratiques agricoles durables en plaine inondable.	*
	Brosser un portrait historique des assemblages d'espèces végétales présentes (comme habitats) et de l'abondance des populations qu'ils abritent (de poissons, d'oiseaux, etc.).	*
	Comprendre l'état des espèces envahissantes, l'impact des pratiques de restauration sur les espèces envahissantes et l'impact des modes de gestion de ces espèces.	*
	Identifier les meilleures approches de restauration.	*
	Connaître la biodiversité des sols en zone inondable.	*
	Comprendre les transferts de contaminants (pesticides, nutriments) entre les sols et l'eau en période d'inondation.	*
	Avoir une revue de littérature internationale des programmes de soutien aux agriculteurs et des impacts de ces programmes.	*
	Avoir une revue de littérature internationale des facteurs d'adoption des pratiques de gestion bénéfiques dans les zones littorales.	*
	Avoir un portrait macroéconomique actuel et futur de l'agriculture du lac.	*
	Développer un système d'évaluation de la performance environnementale des systèmes agricoles pour une rétribution des services écosystémiques.	*
	Comprendre la performance environnementale des pratiques de conservation et de réhabilitation fauniques actuelles.	*
	Déterminer la faisabilité et les facteurs qui influenceraient la mise en place d'approches collectives pour la création de matrices agricoles propices aux oiseaux champêtres et à la biodiversité.	*
	Recenser toutes les ententes contractuelles (servitudes, contrats de gré à gré, réserves, etc.) dont l'objet est la restriction d'usage.	*

Tableau 3. Les besoins en connaissances nouvelles identifiés par le monde agricole

Légende

- *** Besoin pouvant être considéré comme très important
- ** Besoin pouvant être considéré comme important
- * Besoin pouvant être considéré comme peu à moyennement important

BESOINS IDENTIFIÉS EN CONNAISSANCES NOUVELLES		Monde agricole
	Connaître les cultures et pratiques agricoles les plus adaptées pour le littoral du lac (réduire l'impact environnemental) et savoir comment les mettre en place (régie, outils, méthodes, façons de faire).	***
	Connaître la rentabilité économique des pratiques agricoles durables pour le littoral (le coût des changements de cultures, les possibilités de mise en marché et de développement de filières et la commercialisation de produits (labels de qualité), par rapport aux gains en services écologiques).	***
	(Re)définir la cote de récurrence des inondations 0-2 an de manière précise.	***
	Développer des programmes d'aide destinés aux producteurs efficaces et efficients pour les accompagner dans les changements de pratiques agricoles, à long terme (pour une période de 10 ans).	***
	Comprendre la dynamique hydroagricole du littoral (l'hydrologie, le niveau d'eau du fleuve, l'inventaire des systèmes de drainage (de surface et souterrains)).	***
	Avoir accès à une revue de littérature scientifique vulgarisée sur les pratiques agricoles durables en plaine inondable.	**
	Comprendre la performance environnementale des pratiques de conservation et de réhabilitation fauniques actuelles.	**
	Comprendre les impacts économiques et environnementaux des différents types de fossés, de bassins et de marais filtrants et de drains souterrains, et ce, afin de développer un mode d'entretien et de gestion des cours d'eau adapté au littoral.	**
	Comprendre l'impact des pratiques agricoles qui ont lieu en amont, sur le littoral (leur apport en sédiments).	**
	Dresser un portrait des usages (autres qu'agricoles) du lac qui ont des répercussions sur l'environnement et comprendre ces impacts.	**
	Développer les travaux de recherche sur les cultures et pratiques agricoles durables pour le littoral en collaboration avec les producteurs agricoles.	**
	Avoir un lien de coordination unique et un mécanisme de coordination clair avec le Pôle.	*
	Connaître et documenter les expériences agronomiques et agroenvironnementales qui ont eu lieu dans la zone littorale (les bons coups).	*
	Comprendre l'impact environnemental des cultures et pratiques agricoles actuelles et nouvelles (estimer les gains par rapport à l'état actuel des choses sur l'érosion, la qualité de l'eau, les oiseaux champêtres et les autres groupes taxonomiques).	*
	Connaître les pratiques agricoles actuelles dans le littoral.	*
	Identifier les modes de transfert et de soutien aux intervenants (ex. : clubs-conseils) qui accompagnent les producteurs agricoles.	*
	Définir des indicateurs de suivi et de performance, des cibles claires pour le littoral (agronomiques, environnementales, sociales et économiques); établir un seuil de référence pour l'agriculture du littoral (en vue d'une réglementation adaptée).	*
	Avoir des connaissances et des outils (géomatiques et statistiques) pour pouvoir aider les agriculteurs à comprendre la problématique du lac Saint-Pierre.	*
	Mieux faire comprendre la distinction entre le Pôle et le programme de la Fondation de la faune.	*
	Connaître les projets de conservation qui sont d'intérêt pour les agriculteurs.	*

Tableau 4. Les besoins en connaissances nouvelles identifiés par les organismes en environnement

Légende

- *** Besoin pouvant être considéré comme très important
- ** Besoin pouvant être considéré comme important
- * Besoin pouvant être considéré comme peu à moyennement important

BESOINS IDENTIFIÉS EN CONNAISSANCES NOUVELLES		Organismes en environnement
	Comprendre l'impact environnemental des cultures et pratiques agricoles actuelles et nouvelles (estimer les gains par rapport à l'état actuel des choses sur l'érosion, la qualité de l'eau, les oiseaux champêtres et les autres groupes taxonomiques).	***
	Développer des programmes d'aide destinés aux producteurs efficaces et efficaces pour les accompagner dans les changements de pratiques agricoles, à long terme (pour une période de 10 ans).	***
	Connaître les cultures et pratiques agricoles les plus adaptées pour le littoral du lac (réduire l'impact environnemental) et savoir comment les mettre en place (régie, outils, méthodes, façons de faire).	***
	Brosser un portrait historique des assemblages d'espèces végétales (comme habitats) et de l'abondance des populations qu'ils abritent (de poissons, d'oiseaux, etc.).	**
	Comprendre l'impact des pratiques agricoles qui ont lieu en amont, sur le littoral (leur apport en sédiments).	**
	Connaître la rentabilité économique des pratiques agricoles durables pour le littoral (le coût des changements de cultures, les possibilités de mise en marché et de développement de filières et la commercialisation de produits (labels de qualité), par rapport aux gains en services écologiques).	**
	Évaluer les biens et services écologiques dans le littoral.	**
	Comprendre les impacts économiques et environnementaux des différents types de fossés, de bassins et de marais filtrants et de drains souterrains, et ce, afin de développer un mode d'entretien et de gestion des cours d'eau adapté au littoral.	*
	Identifier à l'échelle du paysage où il devrait y avoir des changements de pratiques agricoles, la localisation optimale des activités liées à l'agriculture et les endroits à restaurer.	*
	Comprendre la performance environnementale des pratiques de conservation et de réhabilitation fauniques actuelles.	*
	Comprendre l'état des espèces envahissantes, l'impact des pratiques de restauration sur ces espèces et les effets des modes de gestion de ces espèces.	*
	Développer un mode de gouvernance pour coordonner les interventions autour du lac et faciliter l'application de la réglementation.	*
	Identifier les zones contribuant le plus au problème de la sédimentation.	*
	Comprendre l'impact de l'oie blanche sur le littoral.	*
	Comprendre l'évolution des rapports à la nature autour du lac.	*

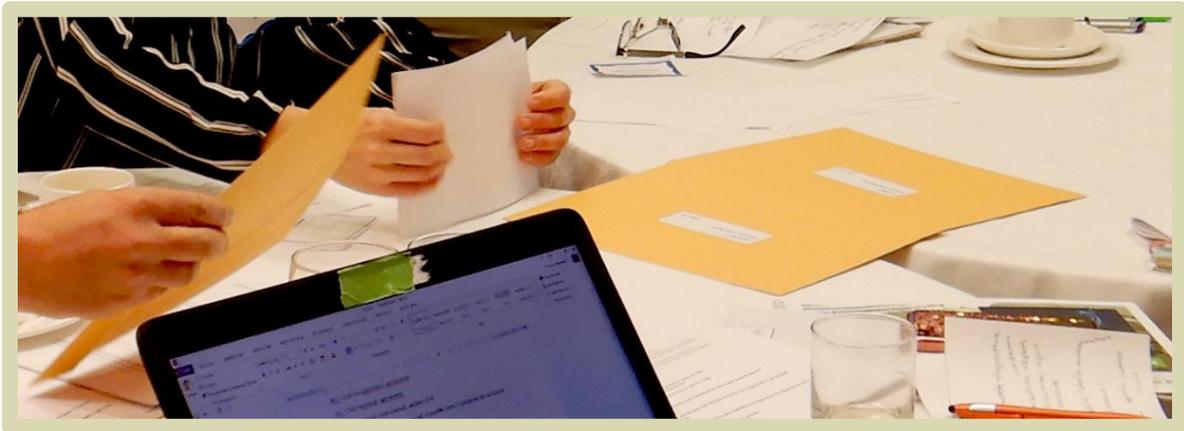
Tableau 5. Les besoins en connaissances nouvelles identifiés par le monde municipal

Légende

- *** Besoin pouvant être considéré comme très important
- ** Besoin pouvant être considéré comme important
- * Besoin pouvant être considéré comme peu à moyennement important

BESOINS IDENTIFIÉS EN CONNAISSANCES NOUVELLES		Monde municipal
	Comprendre l'impact environnemental des cultures et pratiques agricoles actuelles et nouvelles (estimer les gains par rapport à l'état actuel des choses sur l'érosion, la qualité de l'eau, les oiseaux champêtres et les autres groupes taxonomiques).	***
	Connaître les cultures et pratiques agricoles les plus adaptées pour le littoral du lac (réduire l'impact environnemental) et savoir comment les mettre en place (régie, outils, méthodes, façons de faire).	***
	Comprendre les impacts économiques et environnementaux des différents types de fossés, de bassins et de marais filtrants et de drains souterrains, et ce, afin de développer un mode d'entretien et de gestion des cours d'eau adapté au littoral.	***
	Identifier les modèles de bandes riveraines les plus adaptées au littoral (pour l'amélioration de la qualité des habitats) et leur mode d'implantation (les modèles économiques).	**
	Définir des indicateurs de suivi et de performance, des cibles claires pour le littoral (agronomiques, environnementales, sociales et économiques); établir un seuil de référence pour l'agriculture du littoral (en vue d'une réglementation adaptée).	**
	Comprendre l'état des espèces envahissantes, l'impact des pratiques de restauration sur ces espèces et les effets des modes de gestion de ces espèces.	*
	Développer un mode de gouvernance pour coordonner les interventions autour du lac et faciliter l'application de la réglementation.	*
	Définir des indicateurs de suivi et de performance, des cibles claires pour le littoral (agronomiques, environnementales, sociales et économiques); établir un seuil de référence pour l'agriculture du littoral (en vue d'une réglementation adaptée).	*
	Comprendre les freins et facilitateurs aux changements de pratiques agricoles pour les agriculteurs du littoral.	*

3. LES DONNÉES ET SAVOIRS EXISTANTS



La seconde activité visait à identifier les données et savoirs existants sur le lac Saint-Pierre afin, d'une part, d'éviter que les recherches futures du Pôle ne dédoublent la connaissance établie et, d'autre part, de permettre aux chercheurs de prendre appui sur des données connues pour développer leurs travaux. Lors de cette activité, les acteurs ont identifié les données et savoirs existants dans leur organisation, ainsi que leur degré d'accessibilité.

Le résultat de cette activité a été compilé dans un fichier Excel disponible sur demande.

4. PARTICIPATION ET ÉCHANGE DE CONNAISSANCES

Lors de la dernière activité de l'atelier, les participants ont rempli un questionnaire par organisme. Il comportait trois sections sur :

- Leur familiarité avec la recherche universitaire,
- Leur intérêt pour les travaux de recherche du Pôle,
- Les modes de transfert des connaissances scientifiques les plus adaptés à leur organisme.

Au total, 34 questionnaires ont été remplis, dont six par des ministères, 12 par des organisations agricoles (par exemple, des organisations professionnelles et des clubs-conseils), 10 par des organismes en gestion de l'environnement et de la faune, trois par le monde municipal et trois par des producteurs agricoles.



Ultimement, les résultats de ce questionnaire contribueront au développement d'une stratégie de liaison et d'échange de connaissances entre le Pôle et le milieu. Les sections suivantes présentent les résultats du questionnaire. Dans cette présentation, certaines distinctions entre les organismes ont été établies afin de mettre en évidence les différences qui se manifestent entre les acteurs réunis lors de cet atelier (par exemple entre les ministères et les organismes du lac Saint-Pierre ou entre les organismes agricoles, les organismes en environnement et gestion de la faune, les organismes du monde municipal et les ministères).

Familiarité avec la recherche universitaire

La familiarité des participants avec la recherche universitaire a été appréhendée à partir des expériences passées des professionnels des organismes. Il ressort que :

- Par le passé, la majorité des organismes ont été sollicités pour être avant tout participants à des travaux de recherche (Figure 1). Un tiers des organismes estiment aussi avoir été partenaires ou co-chercheurs dans des projets de recherche.
- Pour les organismes du lac Saint-Pierre, alors que certains n'ont jamais eu de collaboration avec la recherche universitaire, les autres ont eu des collaborations plutôt rares ou moyennement fréquentes. Les ministères considèrent quant à eux avoir des collaborations de fréquence variée avec la recherche universitaire (Figure 2).

- La majorité des organismes ont, par le passé, travaillé avec des chercheurs uniques ou de petites équipes de recherche. Aucun organisme n'estime avoir déjà collaboré avec une grosse équipe de recherche (Figure 3).

Figure 1.
Type de collaboration passée avec la recherche universitaire

■ Tous les participants
■ Acteurs du lac Saint-Pierre
■ Ministères

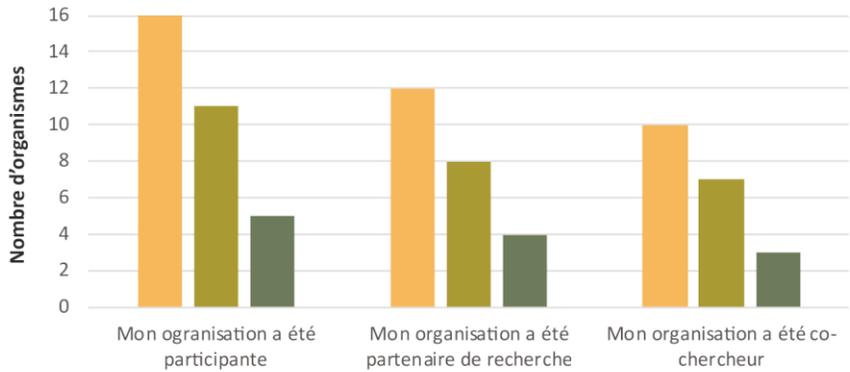


Figure 2.
Fréquence des collaborations passées avec la recherche universitaire

■ Tous les participants
■ Acteurs du lac Saint-Pierre
■ Ministères

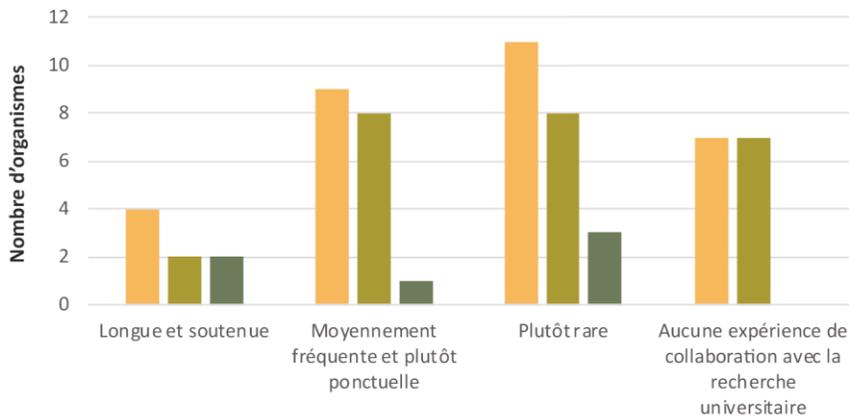
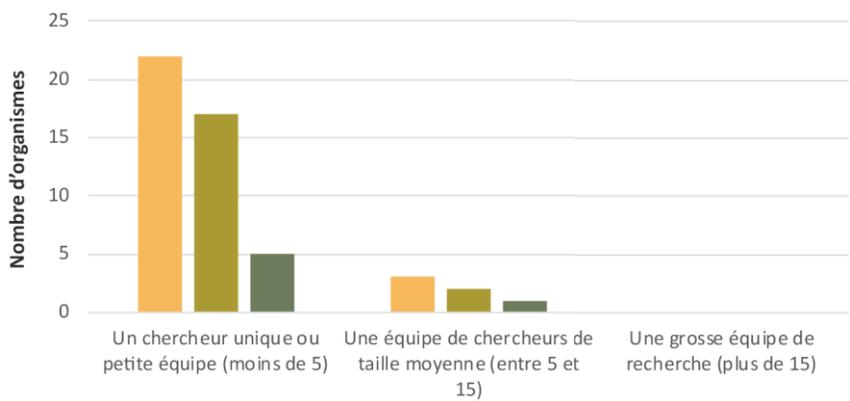


Figure 3.
Familiarité avec différents types d'équipe de recherche

■ Tous les participants
■ Acteurs du lac Saint-Pierre
■ Ministères

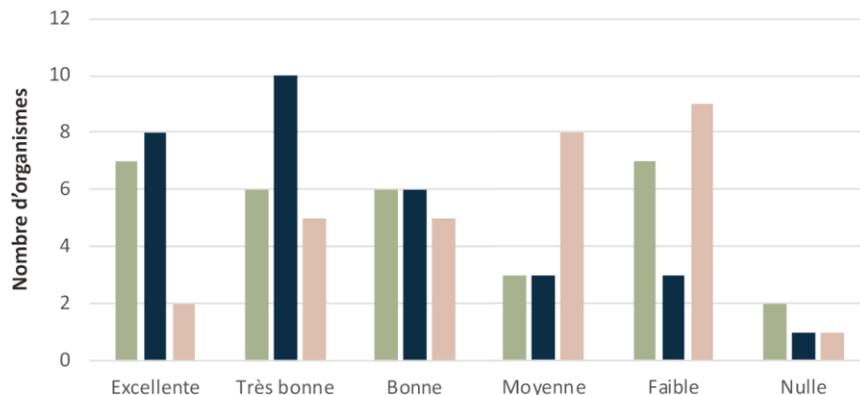


- Le degré de familiarité avec différents domaines de recherche varie énormément d'un organisme à l'autre (Figure 4). Il est intimement lié au secteur de spécialisation des organismes. Ainsi, ceux du monde agricole se sentent plus familiers avec la recherche en agronomie et les organismes en environnement, avec la recherche dans leur domaine. Par contre, la très grande majorité des organismes s'entendent pour juger leur degré de familiarité avec la recherche en sciences humaines inférieur à leur degré de familiarité avec la recherche dans les autres domaines.
- De leurs collaborations passées avec la recherche universitaire, les participants ont été invités à identifier les éléments les plus appréciés et les facteurs ayant influencé positivement cette collaboration. On relève que :
 - La communication, l'échange de connaissance et le partage d'expertise entre les chercheurs et les professionnels, pendant et après les projets de recherche, sont les éléments le plus souvent relevés comme appréciés des collaborations passées. Ensuite, on trouve la capacité d'adaptation de la recherche aux besoins du milieu, la rigueur et la profondeur des analyses scientifiques et le caractère innovant de la recherche. Ainsi, une bonne écoute de la part des chercheurs est une compétence clé d'une bonne collaboration pour les organismes enquêtés.
 - Sans surprise, la capacité de l'équipe de recherche à partager ses connaissances est identifiée comme le premier facteur contribuant à la réussite d'une collaboration. On trouve ensuite un ensemble d'éléments qui contribuent à la collégialité de la recherche et à l'établissement d'un esprit de travail collaboratif (par exemple : but commun, partage clair des responsabilités, transparence, respect mutuel, confiance). Enfin, d'autres éléments sont relevés, comme la connaissance du milieu preneur et du terrain par l'équipe de recherche, l'ouverture des chercheurs à intégrer des expertises multidisciplinaires et la rigueur de la recherche scientifique.
- De la même manière, les participants ont été invités à identifier les éléments de leurs collaborations avec la recherche universitaire les moins appréciés au cours de leurs expériences passées, ainsi que les facteurs ayant contribué à leur insatisfaction. À cet égard, relevons tout d'abord la difficulté d'accès aux résultats de la recherche, souvent liée à sa temporalité, différente de celle du milieu (la lenteur de la diffusion des résultats), la difficulté d'adaptation des chercheurs aux besoins du milieu pour définir les objectifs et, enfin, leur difficulté à vulgariser les connaissances produites.

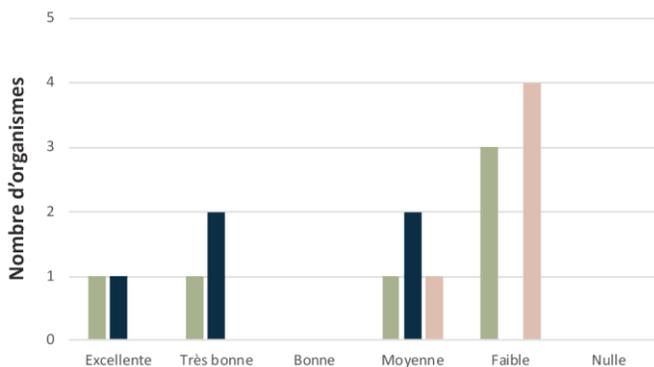
Figure 4.
Degré de familiarité avec différents domaines de recherche

■ Recherche en agronomie
■ Recherche en environnement
■ Recherche en sciences humaines

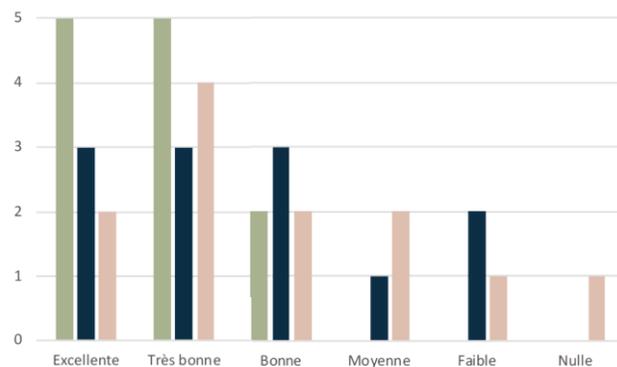
a) Tous les participants



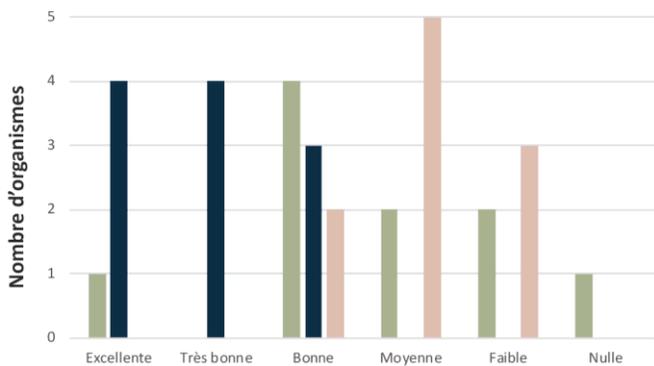
b) Ministères



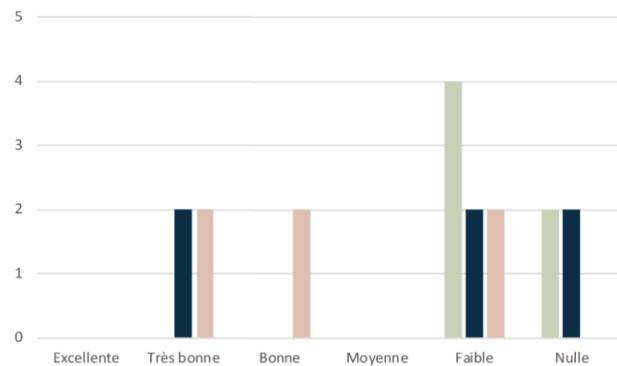
c) Organismes du monde agricole



d) Organismes en environnement et gestion de la faune



e) Organismes du monde municipal



Intérêt pour les travaux de recherche du Pôle

Les participants ont été enquêtés sur leur intérêt actuel pour les travaux de recherche du Pôle, ainsi que sur leur souhait de prendre part à ces mêmes travaux. À cet égard, on relève que :

- L'intérêt pour les objectifs du Pôle est jugé essentiellement de très fort à fort pour la grande majorité des organisations (Figure 5).
- Le degré d'intérêt pour les axes de recherche du Pôle varie selon les secteurs d'activité des organismes (Figure 6). On note que :
 - Les organismes du monde agricole s'estiment intéressés, en ordre décroissant d'intérêt, par l'axe agronomie, par l'axe socioéconomie et par l'axe environnement et faune;
 - Les organismes en environnement et gestion de la faune sont quant à eux intéressés, toujours en ordre décroissant d'intérêt, par l'axe environnement et faune, par l'axe agronomie, puis par l'axe socioéconomie;
 - Pour le monde municipal, le faible nombre d'organismes présents ne permet pas de tirer de conclusion;
 - Pour les ministères, leur intérêt varie selon leur spécialité.
- La très grande majorité des organismes aimeraient pouvoir être partenaires des travaux du Pôle, c'est-à-dire qu'ils sont prêts à suivre le processus de recherche du début à la fin et à réagir aux présentations des chercheurs (Figure 7). Ils peuvent aussi s'investir pour des rencontres régulières avec les chercheurs (par exemple, trois fois par an).

Figure 5.
Degré d'intérêt pour les objectifs de recherche du pôle, compte tenu des priorités actuelles de l'organisation

■ Acteurs du lac Saint-Pierre
■ Ministères

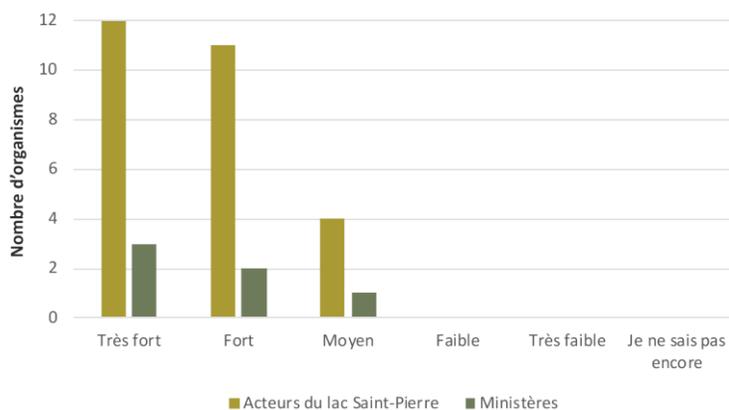


Figure 6.

Intérêt pour les axes de recherche proposés pour le pôle (Premier choix = intérêt le plus élevé)

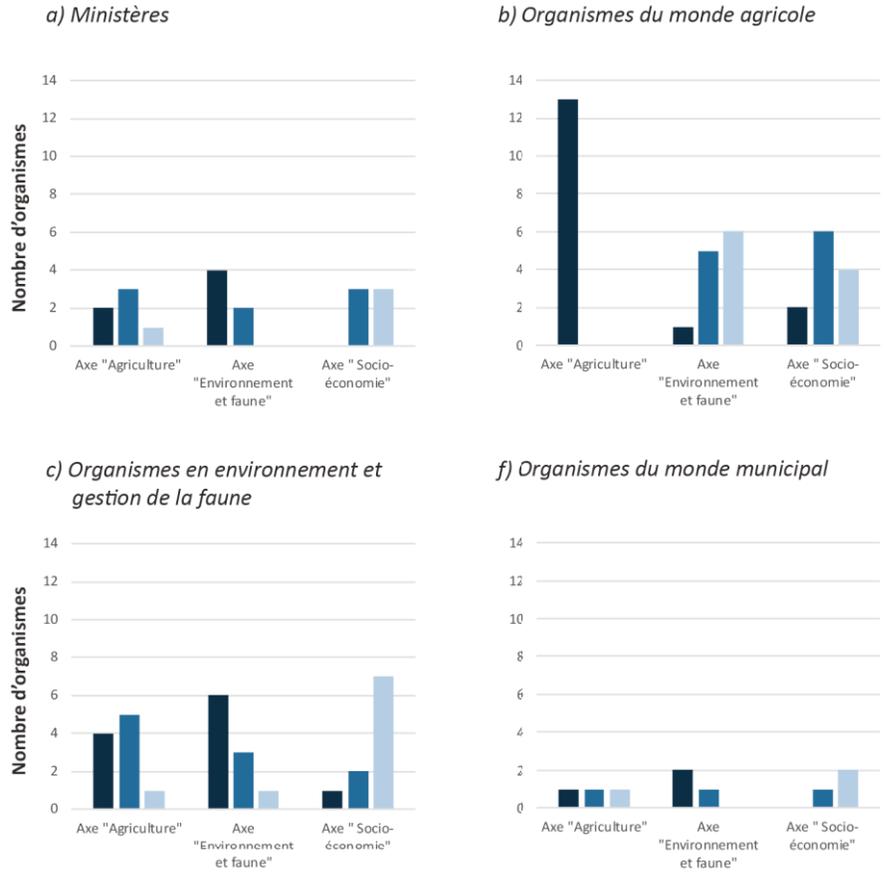
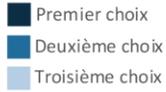
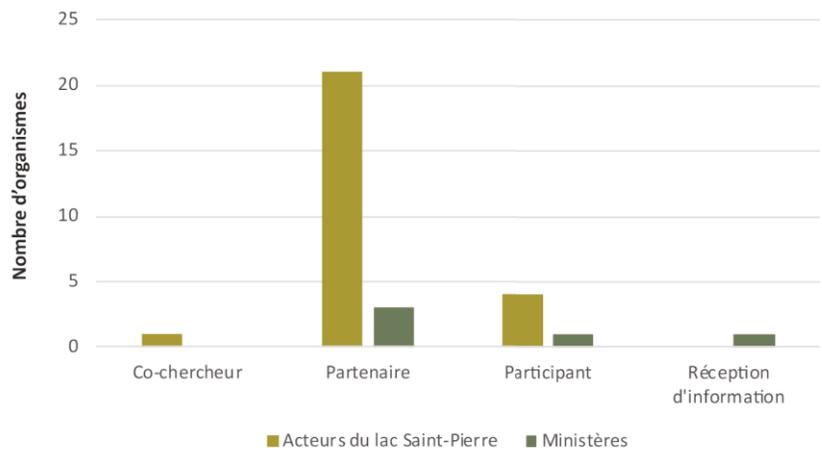
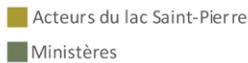


Figure 7.

Forme de participation maximale et réaliste souhaitée par les organismes avec les travaux du pôle



Co-chercheur : je suis prêt à apprendre comment faire de la recherche scientifique, à participer à la définition de l'objet de recherche, à des collectes de données, à leur analyse. Je pourrais faire partie intégrante d'un processus de recherche à toutes ses étapes. Je peux investir mes ressources propres et donner beaucoup de temps (ex. : réunion 10 à 12 fois par année, travail individuel important de lecture, de collecte de données, d'analyse).

Partenaire : je suis prêt à suivre le processus de recherche du début à la fin et à réagir aux présentations des chercheurs. Je peux m'investir pour des rencontres régulières avec les chercheurs (ex : 3 fois par an).

Participant : je suis prêt à accueillir les chercheurs de manière ponctuelle (ex. : participation à des enquêtes, ouverture du territoire pour de la prise de données).

Réception : je suis intéressé à recevoir les résultats de la recherche

Échange et transfert de connaissances

Différents moyens de transfert des connaissances scientifiques ont été proposés aux participants. Ils ont tout d'abord été invités à juger ceux qu'ils considèrent les plus adaptés à leur organisation parmi cinq moyens. Ensuite, ils se sont prononcés sur le mode de communication par lequel ils aimeraient être tenus informés des travaux du Pôle en classant par ordre de préférence quatre modes distincts. Il ressort que :

- Les ministères ne portent pas le même jugement que les organismes du lac Saint-Pierre sur les moyens de transfert des connaissances (Figure 8). Les ministères apprécient surtout les colloques, les ateliers et tous les moyens de transfert favorisant la communication écrite (le rapport de recherche, l'article scientifique, le rapport vulgarisé ou l'article professionnel). Les organismes du lac Saint-Pierre jugent quant à eux que les moyens de transfert les plus adaptés sont les présentations orales, avec une préférence marquée pour les sorties sur le terrain, pour les ateliers, puis pour les colloques.
- Concernant les modes de communication pour recevoir l'information sur les travaux du Pôle, tous les organismes jugent qu'un bulletin trimestriel envoyé par courriel serait le mode le plus adapté, alors que la page Facebook est le mode de communication qui reçoit le moins d'intérêt (Figure 9). Par contre, si, pour les ministères, le site Internet est le second mode de communication à privilégier, pour les organismes du lac Saint-Pierre il s'agit du colloque annuel.

Figure 8.
Les modes de transfert des connaissances scientifiques les plus adaptés aux organisations

Colloque : présentations des résultats de recherche par les chercheurs, suivies de courtes périodes de questions.

Atelier : atelier au cours duquel les chercheurs présentent leurs connaissances sous forme vulgarisées et accompagnent les acteurs dans leur apprentissage.

Sortie de terrain : sortie de terrain au cours de laquelle les chercheurs expliquent la connaissance acquise en donnant des exemples réels sur le terrain et au cours de laquelle chacun peut poser une question quand il le souhaite.

Rapport de recherche ou article scientifique : rapport final de recherche ou article expliquant la problématique, la méthodologie, les résultats de recherche et la discussion.

Rapport vulgarisé ou article professionnel : rapport ou article destiné à un public spécifique qui ne présente que les faits saillants de la recherche.

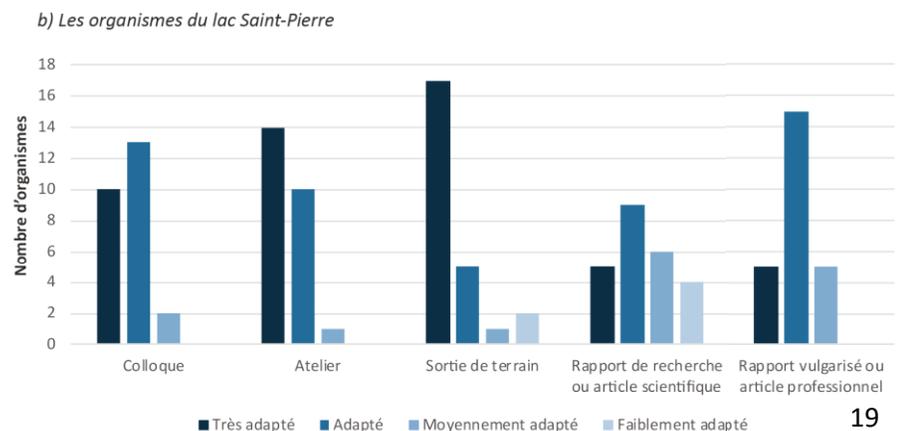
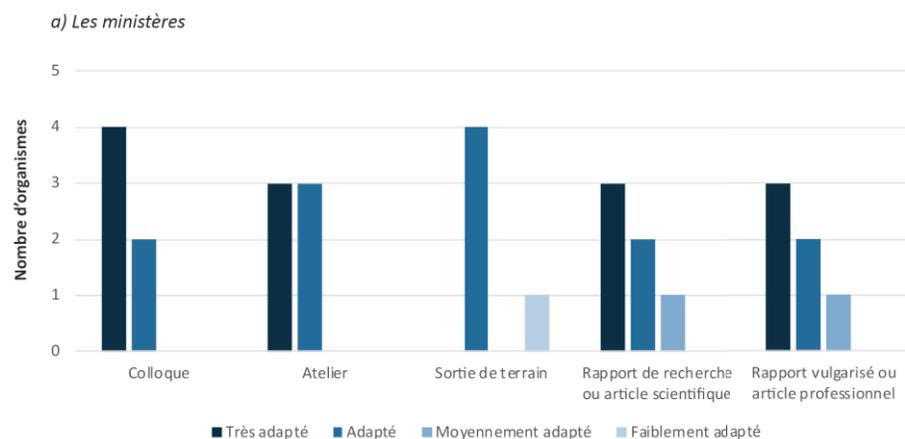


Figure 9.

Les modes de communication les plus appropriés pour être tenu informé des travaux de recherche du pôle

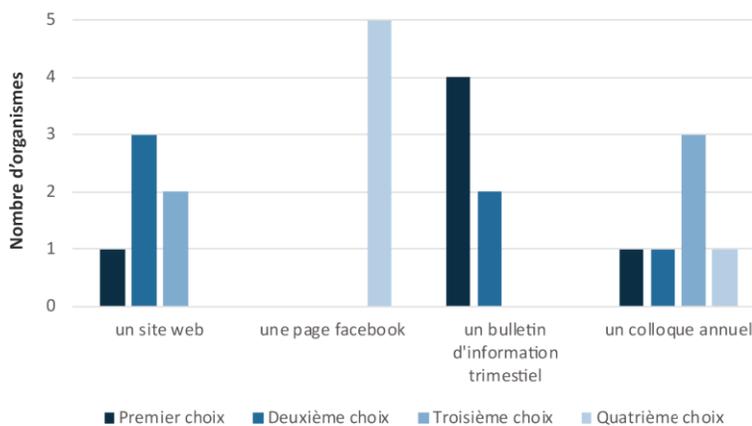
Un site web : je vais moi-même et quand je suis disponible prendre connaissance des avancées des travaux du pôle.

Une page facebook : je m'abonne à la page et je reçois au fur et à mesure des nouvelles du pôle.

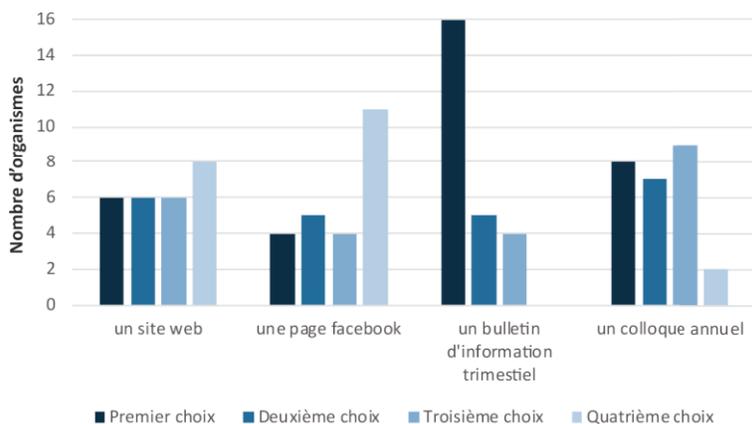
Un bulletin d'information trimestriel : je reçois le bulletin dans mon courriel après avoir décidé de m'abonner. Toute personne de mon organisation peut s'abonner au bulletin.

Un colloque annuel : je suis invité(e) une fois par an à venir écouter les présentations des chercheurs pendant une à deux journées. Je dois me déplacer.

a) Les ministères



b) Les organismes du lac Saint-Pierre



POUR NOUS JOINDRE

Pour contacter les chercheurs travaillant à la mise en place du pôle d'expertise multidisciplinaire pour la gestion durable du lac Saint-Pierre, utilisez cette adresse courriel unique : liaison.polelsp@uqtr.ca.